

L'ordre du jour

Le Bureau, qui est le comité de direction de l'Assemblée, s'est réuni les 21 et 22 septembre afin d'étudier le projet d'ordre du jour et de trancher certaines autres questions de procédure. Il a fixé au 30 novembre la date à laquelle l'Assemblée doit s'efforcer de terminer ses travaux. Au cours du débat, les représentants de l'U.R.S.S. et de la Tchécoslovaquie ont protesté contre l'inclusion dans l'ordre du jour de questions concernant la Grèce, les relations des pays membres avec l'Espagne, la plainte de la Chine nationaliste au sujet de l'ingérence soviétique en Chine, la violation des droits de l'homme en Bulgarie, en Roumanie et en Hongrie, le brouillage des signaux radiophoniques et le non-rapatriement de certains prisonniers de guerre de l'U.R.S.S. La majorité du Bureau vota cependant en faveur de l'inclusion de ces questions dans l'ordre du jour. Un délégué de l'Union Sud-Africaine, invité à faire valoir le point de vue de son pays, s'éleva contre l'inclusion d'un point concernant le traitement des Indiens en Afrique du Sud; le représentant de l'Australie fit de même. On vota, et dix voix réclamèrent l'inclusion de cette question, une seule voix (celle de l'Australie) s'y opposant et deux pays s'abstenant (Royaume-Uni et Venezuela). Le 26 septembre, l'Assemblée approuva les recommandations formulées par le Bureau.

Le débat général

Au cours du débat général, qui se termina le 28 septembre, les chefs de quarante-quatre des délégations représentées à l'Assemblée générale exposèrent dans leurs grandes lignes les principes qui animaient la politique de leurs gouvernements respectifs. Comme d'habitude, l'Union soviétique et ses satellites formèrent un front commun contre la quasi-totalité des autres pays représentés. Le problème de Corée,* la question de la représentation de la Chine, et certaines propositions concernant la sauvegarde de la paix mondiale firent surtout l'objet du débat général, mais les orateurs profitèrent aussi de l'occasion pour traiter des questions à l'ordre du jour qui intéressaient plus particulièrement leurs pays respectifs. Un grand nombre de pays insistèrent pour que les Nations Unies accueillent de nouveaux membres. Plusieurs pays de l'Amérique latine et d'Asie réclamèrent la régularisation des rapports entre les pays membres et l'Espagne. Les délégués de ces pays signalèrent également tout l'intérêt qu'ils portent aux questions relatives aux territoires sous tutelle et à l'amélioration des conditions économiques des régions insuffisamment développées. Le représentant de l'Éthiopie s'étendit longuement sur la question des anciennes colonies italiennes. Les représentants de l'Inde et du Pakistan parlèrent tous deux de la question du Cachemire, celui du Pakistan exprimant la conviction que le Conseil de sécurité trouverait le moyen de régler cette question. Le délégué du Royaume-Uni appela l'attention sur le réarmement de l'Allemagne orientale par l'Union soviétique et exprima la crainte qu'une Allemagne divisée ne devint une seconde Corée. Le délégué de la Yougoslavie proposa l'établissement d'une commission permanente des bons offices, composée des six membres non permanents du Conseil de sécurité et de six autres membres élus par l'Assemblée, à l'exclusion des membres permanents du Conseil de sécurité.

Le dernier orateur qui prit part au débat fut le Secrétaire général des Nations Unies, M. Trygve Lie, qui souligna la détermination des divers gouvernements de faire travailler les Nations Unies pour la paix d'une façon efficace. Il rappela sa propre proposition, consistant en un programme de paix de vingt ans, et soumit à l'Assemblée les trois « articles de foi » suivants:

- 1) Les Nations Unies doivent et peuvent démontrer qu'elles sont capables de tenir tête avec succès à l'agression armée, aujourd'hui comme demain.
- 2) Il est encore possible, par l'entremise des Nations Unies, de réduire progressivement les tensions actuelles et de progresser, par un travail patient, vers une conciliation des intérêts qui s'opposent à l'heure actuelle d'une façon si manifeste.

* Voir p. 403 du présent numéro.